

Secrétariat communal
Votre correspondant : JLM
Réf. : QE LV 12.11.2023 - Soutien scolaire
T. 02/600.49.62
secretariat.1080@molenbeek.irisnet.be
www.molenbeek.be

Monsieur Luc Vancauwenberge
Conseiller communal
Rue du Menuet, 36
1080 Molenbeek-Saint-Jean

Molenbeek-Saint-Jean, le 16/11/2023

Objet : votre question écrite du 12/11/2023 relative au soutien scolaire.

Monsieur le Conseiller communal,

Vous trouverez en annexe les réponses à votre question écrite du 12/11/2023 relative au soutien scolaire.

Quel est l'état des lieux actuel en matière de soutien scolaire dans chaque école?

Dans chaque école, des études (de 15h30 à 16h30 - uniquement dans la section primaire) et des activités pédagogiques (sur le temps de midi - section primaire et maternelle) ont lieu.

Les études se déroulent les lundi, mardi et jeudi (et parfois le vendredi aussi, en fonction des écoles et des disponibilités).

Les activités pédagogiques se déroulent chaque midi, sauf le mercredi.

Ces activités sont "dirigées" et non pas seulement "surveillées".

Elles sont assurées par des enseignants volontaires, qui sont régularisés sous la forme du bénévolat défrayé.

Le nombre d'activités (au niveau des études et des activités du midi) est variable par jour, selon les écoles. En effet, ces activités sont assurées sur base volontaires.

Schola ULB est également présent (voir ci-dessous, à la question spécifique).

Des classes d'été sont également organisées chaque année, en août, durant 2 semaines (2 dernières semaines avant la reprise).

L'enseignement est désormais organisé de telle manière que l'étude et l'aide sont directement apportées en classe, aux enfants qui en ont besoin. Cela est assuré par la différenciation et par les aides que les professeurs de remédiation peuvent apporter.

Toutefois, un dispositif d'études existe toujours bien, en plus de ce qui est déjà mis en place par les enseignants, dans leurs classes, durant les heures scolaires.

Qui s'en charge? Combien d'enseignants sur fonds propres de la commune?

Les études et les activités pédagogiques du midi sont assurées par le personnel enseignant, sur base volontaire.

En tout, ce sont 124 enseignants qui disposent d'une convention de volontariat et qui assurent donc, toutes écoles confondues, au moins une étude et/ou une activité pédagogique.

Des études surveillées sont aussi assurées par le personnel extrascolaire et par les éducateurs.

Combien d'heures/périodes?

Il est difficile de quantifier. Etant donné que ces activités sont assurées sur base volontaire, il existe une variabilité selon les écoles.

En outre, certains enseignants n'assurent qu'une activité par semaine, alors que certains en font 2 ou 3 (voire plus selon les besoins).

Combien d'élèves y participent?

A nouveau, il est difficile de quantifier au total.

Néanmoins, ce sont généralement environ 10 enfants par enseignant qui sont pris en charge, de telle sorte que l'activité soit la plus productive possible. Dans certaines circonstances et selon les besoins du moment, ce nombre peut monter à 15.

Combien d'associations (Schola,...)/personnes extérieures y participent? Pour combien d'heures/périodes? Comment est-ce financé?

Schola ULB est la seule association avec laquelle un partenariat est fait. Schola ULB est présent dans toutes les écoles où il y a une section primaire (écoles 1, 2, 5, 6, 7, 9, 10, 11, 13, 14, 16, 17), à raison de 3x semaine (3x 1 heure) ou de 2x semaine (2 x 1h30). Ce sont 2 à 3 tuteurs par jour qui assurent un tutorat, pour un total maximal de 8 enfants par groupe. Ce sont donc environ 200 enfants qui sont pris en charge, chaque semaine, par ces tuteurs.

Le financement se fait sur fonds propres de l'administration, via un budget qui est dégagé chaque année pour cela.

Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller communal, l'assurance de notre considération distinguée.

Par ordonnance,
La Secrétaire f.f.,



Nathalie Vandeput.

Le Bourgmestre f.f.,



Amet Gjanaj.

De : Luc Vancauwenberge <lucvancauwenberge.conseiller@gmail.com>

Envoyé : dimanche 12 novembre 2023 17:20

Objet : QE sur soutien scolaire

Bonjour,

Merci de me répondre aux questions suivantes.

Cordialement et merci d'avance pour vos réponses,

Luc Vancauwenberge
conseiller communal

Question écrite

Quel est l'état des lieux actuel en matière de soutien scolaire dans chaque école?

Qui s'en charge? Combien d'enseignants sur fonds propres de la commune?

Combien d'heures/périodes?

Combien d'élèves y participent?

Combien d'associations (Schola,...)/personnes extérieures y participent? Pour combien d'heures/périodes? Comment est-ce financé?

